



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

L'avenir de l'aéroport de Mascouche maintenant scellé

Les activités cesseront en 2016 et les installations seront démantelées

- La Ville de Mascouche et les pilotes concluent une entente de principe –

Mascouche, le lundi 10 novembre 2014 – L'aéroport de Mascouche fermera ses portes en novembre 2016, le maire de la Ville de Mascouche, Guillaume Tremblay, en a fait l'annonce aujourd'hui entouré des membres du conseil municipal, mais également des représentants de la Corporation de l'aéroport de Mascouche et de son président, Rémi Cusach.

« Cela fait plus de 10 ans que l'incertitude quant à l'avenir de l'aéroport laisse la population, mais aussi les pilotes perplexes, face à la capacité des décideurs qui se sont succédés, de régler une fois pour toutes le dossier. Le dialogue était pratiquement au point mort. Une situation qui faisait fuir les investisseurs et qui rendait tout projet de consolidation ou de développement, dans ce secteur recherché, pratiquement impossible. Aujourd'hui, vous avez un conseil qui a eu le courage de ses convictions et qui est allé jusqu'au bout des choses pour sceller définitivement le sort de l'aéroport. Quoi qu'il advienne, nous avons la responsabilité de passer à l'action », souligne le maire.

Suite au dévoilement du plan financier du projet du pôle multifonctionnel et du déménagement de l'aéroport plus tôt la semaine dernière, la Corporation a fait part aux autorités de la Ville, par la voie de ses représentants, qu'elle serait dans l'impossibilité de se financer à la hauteur de 10 M \$ pour absorber les coûts des nouvelles infrastructures aéroportuaires, tout en assurant la viabilité financière du projet.

Une entente de principe a donc été conclue entre les deux parties, laquelle renferme les modalités qui mèneront à l'arrêt complet des activités aéroportuaires sur le site actuel, mais également les balises qui permettront d'encadrer rigoureusement le démarrage d'un projet privé, par un organisme à but non lucratif (OBNL) à être constitué, sur un site qui n'a pas encore été identifié.

En effet, des paramètres stricts auxquels devra se soumettre la Corporation ou le futur OBNL ont été identifiés par la Ville de Mascouche. Ceux-ci assureront aux citoyens que dans l'éventualité où un projet privé verrait le jour sur le territoire mascouchois, ailleurs que sur le site initialement identifié par la Ville, la Corporation ou son successeur s'engageront à opérer un

site qui soit sécuritaire. C'est ainsi qu'aucun décollage ni circuit d'entraînement au-dessus des quartiers résidentiels, par exemple, ne serait permis.

Cette entente est sujette également à la conclusion d'une quittance mutuelle, totale et finale en faveur de la Ville par la Corporation et ses membres. De son côté, la Ville s'engage à réserver une somme de 3.2 M \$ destinée exclusivement à l'acquisition de terrain ainsi qu'à la construction d'infrastructures aéroportuaires. De plus, tel que le prévoyait la Ville dans son plan financier en cas de fermeture, une indemnité évaluée à 6.3 M \$ sera versée aux entreprises touchées. Par contre, d'ici la fin des activités, la Corporation s'engage à verser une somme de 50 000 \$ par année (2015-2016) à la Ville de Mascouche.

Le droit de réserve émis en juin sur les propriétés et terres agricoles touchées par le projet de déménagement de l'aéroport (secteur de la rue Louis-Hébert) sera donc retiré ce soir à l'occasion de la séance ordinaire du conseil municipal.

« Les membres du conseil municipal ont toujours maintenu l'objectif d'appliquer le principe de l'utilisateur-payeur dans le projet de déménagement de l'aéroport. Nous n'avons pas dérogé d'un iota à cet égard. Nous avons toujours été clairs sur nos intentions d'aller chercher les marges de manœuvre nécessaires pour offrir des services à la population, sans toucher au compte de taxes des familles mascouchoises. Malgré ma tristesse face à la fermeture de cette institution à laquelle je croyais et qui a marqué le développement économique de la Ville depuis les 30 dernières années, je ne peux qu'être fier d'avoir maintenu le cap et d'en être arrivé à un tel dénouement, et ce, en quelques mois à peine. »

- Guillaume Tremblay

« C'est avec tristesse et déception que les pilotes de Mascouche et du Québec accueillent la nouvelle de la fermeture prochaine de l'aéroport de Mascouche. Nous avons cru au candidat à la mairie Guillaume Tremblay lorsqu'il s'engageait à maintenir l'aéroport ouvert. Nous avons soutenu l'équipe de Guillaume Tremblay dans le plan de déménagement de l'aéroport et aujourd'hui nous nous retrouvons devant une impasse financière pour les aviateurs et la Ville. Nous saluons néanmoins les efforts sincères et réels du maire et de son administration dans le dossier du déménagement de l'aéroport, dans lequel lui et son équipe se sont investis totalement et nous ont impliqués tout au long du processus pour le bien des Mascouchois et dans le respect des intérêts des pilotes.

L'aéroport de Mascouche était une fierté pour nous tous. Sa réputation à l'échelle de la province et du pays en témoigne d'ailleurs. Nous consacrerons les mois et années à venir au montage d'un projet privé qui répondra aux besoins de nos membres tout en maintenant notre collaboration avec la Ville.»

- Rémi Cusach

« Je suis conscient que les derniers mois n'ont pas été de tout repos pour les résidents du quartier #2. Le dossier de l'aéroport de Mascouche aura soulevé les passions. Le conseil a dû prendre des décisions difficiles. Cependant, au bout du compte, nous sommes tous gagnants. Ce que je

retiens de cette période animée que nous venons de traverser, c'est la démonstration de votre amour et de votre attachement à votre Ville. »

- Eugène Jolicoeur
conseiller municipal, district 2, Laurier

La fermeture de l'aéroport de Mascouche n'aura aucune incidence sur la poursuite du projet du pôle multifonctionnel. Rappelons à cet effet que la Ville de Mascouche prévoit des revenus de près de 30 M \$ provenant de la vente des terrains de l'actuel site de l'aéroport. Le scénario de fermeture représente des dépenses approximatives de 10 M \$, ce qui permettra à la Ville de toucher des revenus de l'ordre de 20 M \$, au lieu des 17.1 M \$ qui étaient prévus au scénario initialement retenu.

Compte tenu des circonstances, la rencontre d'information prévue le 27 novembre prochain est annulée.

-30-

Source

Francis Villeneuve, directeur
Service des Communications
Ville de Mascouche
450 474-4133, poste 2790

communication@ville.mascouche.qc.ca